

Zeitschrift: Monuments vaudois
Herausgeber: Association Edimento - pour le patrimoine
Band: 3 (2012)

Rubrik: Actualités du patrimoine vaudois

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ACTUALITÉS DU PATRIMOINE VAUDOIS

QUARTIER DIVERS : LE VALLON, ENTRE PATRIMOINE ET MÉMOIRE

Martine Jaquet

Le quartier du Vallon retrouve une certaine actualité dans les préoccupations urbaines lausannoises. En effet, la démolition de l'usine d'incinération de ordures ménagères (UIOM) consécutive à la mise en service de Tridel dégage un important potentiel constructible dans ce quartier, longtemps menacé par des projets routiers, certains de grande envergure.

La Commune de Lausanne, par son service d'urbanisme, a entrepris une importante réflexion sur l'avenir du Vallon; elle a engagé une démarche participative à laquelle ont été associés les habitants du quartier et ses usagers, en particulier celles et ceux qui y travaillent et y développent des activités, notamment culturelles ou sociales. L'intérêt porté au patrimoine de ce secteur a été confirmé par les résultats des enquêtes menées sur le terrain: 73% des personnes ayant répondu à un questionnaire déposé dans les boîtes aux lettres et remis lors d'une fête de quartier¹ sont au courant que des objets patrimoniaux sont protégés². Parmi les thèmes développés dans des ateliers de réflexion, le patrimoine figure en bonne place; plusieurs objectifs pour l'avenir du quartier en sont issus: «Revaloriser les façades des bâtiments et valoriser l'aspect historique; créer un parcours historique à l'aide de signalisations». L'eau, qui joua un rôle fondamental pour le développement du Vallon, est souvent évoquée.

A ce jour, des mandats d'études parallèles ont été lancés par la Ville de Lausanne qui permettront de formaliser des objectifs d'évolution de ce quartier dont la dimension historique demeure vivace. Le présent texte est issu de la réunion d'informations éparées, publiées souvent sous la forme d'articles, et de quelques recherches dans les sources³. Articulé suivant trois thèmes, il propose une contribution à la réflexion sur la dimension historique de ce quartier, sur la mémoire de ses particularités, d'avantage que sur sa patrimonialisation.

L'EAU POUR PRODUIRE, POUR LA SANTÉ ET CONTRE LA SALETÉ

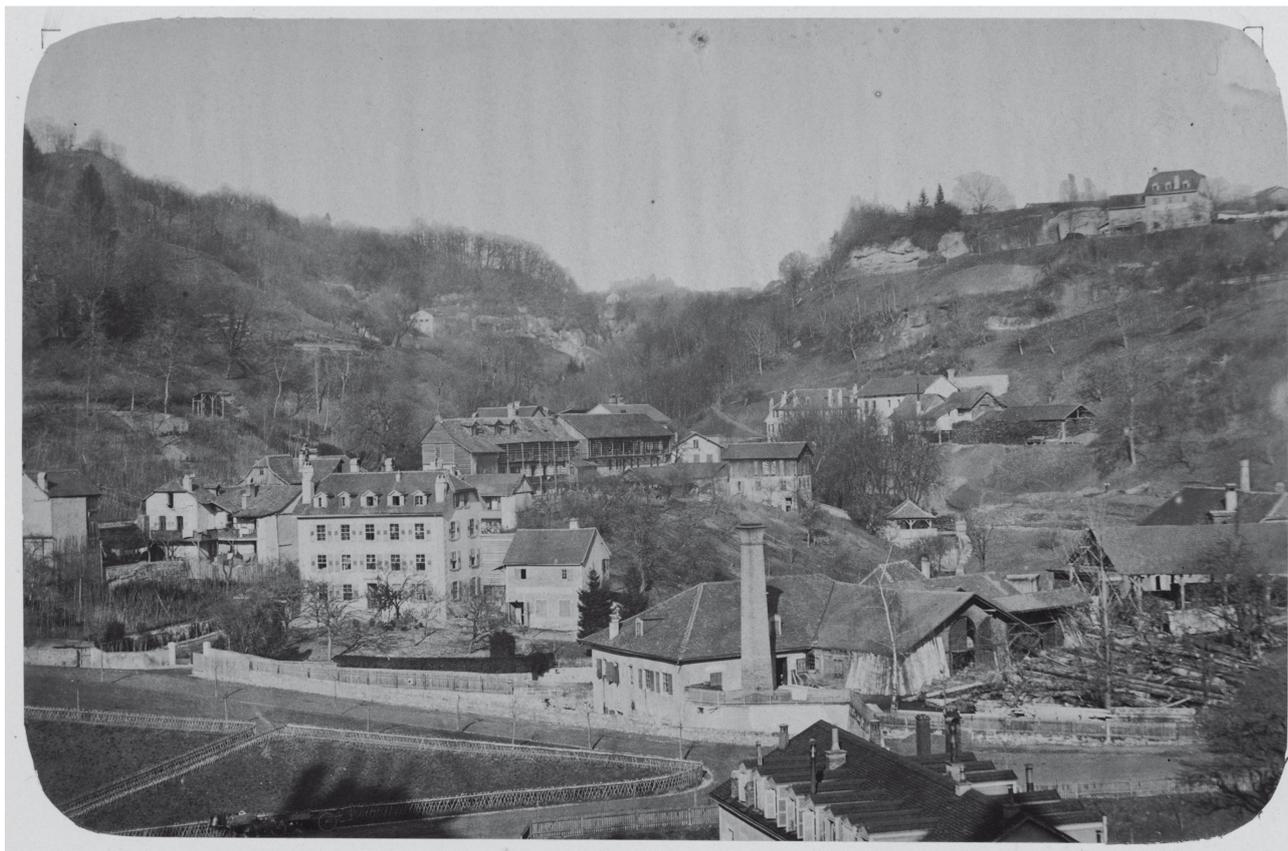
Le Flon constitue l'élément identitaire et unitaire du Vallon. Par son action érosive d'abord, creusant une vallée, puis rebondissant en cascades, au gré de la dureté des bancs de molasse; caché aujourd'hui sous des voûtes elles-mêmes recouvertes de mètres cubes de déblais. Au début du XVIII^e siècle, le Flon serpentait au milieu de prés⁴. On repère une étable, une maison «à la Rochelle»,

sur le flanc gauche de la vallée, et quelques jardins. Un siècle plus tard⁵, on commence à tirer parti de la force hydraulique du ruisseau: un moulin et une scie sont chacun par une roue, une filature est installée au franchissement du Flon, au bas du Calvaire et un peu plus haut une «foule et un rouage». Plus haut encore, une filature enjambe le ruisseau, qui deviendra en 1858 une fabrique d'ouate.

Dès 1863, deux sites industriels situés le long du Flon, le moulin, au nord, converti en usine de chocolat, et l'usine d'ouate, sont rachetés par les entrepreneurs Kaiser et Duvillard qui y créent une fonderie. Passée aux mains de la famille Gisling en 1913, elle quitte le Vallon pour Moudon en 1949. C'est sur ce site qu'est édifiée en 1954 l'usine d'incinération des ordures ménagères.

L'eau est aussi prétexte à délassement, avec la promenade «Aux Eaux», constituée d'une allée de huit marronniers et d'une petite place. La rue des Eaux, actuelle rue du Vallon, conduisait à une source ferrugineuse qui jaillissait au fond d'une sorte de cave, à laquelle on accédait en descendant quelques marches. Cette source était alors reconnue pour ses bienfaits et le fameux Dr Tissot la recommandait à ses patients. «L'eau a un goût spécial, très caractéristique, piquant, lorsqu'elle est gazéifiée, de couleur légèrement bleuâtre [...]: quoique très limpide, elle dépose toutefois quelque peu, ainsi qu'on pouvait le constater autrefois à la fontaine souterraine du Vallon, indice certain de la présence de fer»⁶. La Commune fait édifier un petit pavillon de bois⁷, mais l'ensemble est peu entretenu et la violente crue du Flon de 1889 emporte ce qui en restait⁸. En 1890, les travaux de correction de son cours ont pour conséquence l'abattage de la plupart des arbres de la promenade.

Selon le cadastre du début du XIX^e siècle, deux bâtisses séparées par un jardin s'élevaient sur le flanc gauche de la vallée⁹, soit les bains de la Rochelle, devenus bains du Vallon¹⁰. Suspecté d'être devenu un lieu de débauche, cet établissement est surveillé de 1813 à 1822 et fermé à trois reprises¹¹. Malgré des rénovations, le succès n'est pas au rendez-vous et l'établissement, qui comprend aussi une «traiterie» ou restaurant, est vendu en 1838 au brasseur Charles Reisser. Difficile de savoir quelle eau est utilisée, puisque le Flon est probablement pollué et la source ferrugineuse impropre à la fabrication de bière. La production s'arrête en 1904, après fusion de la Brasserie du Vallon avec une autre entreprise. En 1908, la propriété est vendue à un entrepreneur qui y installe ses bureaux et dépôts. Attestées par le cadastre Deluz de 1879, d'importantes caves et glaciers sont taillées dans la molasse et subsistent aujourd'hui encore, après avoir servi de caves à fromage au cours de la seconde moitié du XX^e siècle.



1 Le Vallon vers 1860-1865. Au premier plan une scierie ; à droite à l'arrière-plan, le Pavillon des Eaux et les arbres de sa promenade, dont les branches masquent partiellement la brasserie du Vallon, anciennement « la Rochelle » (© Musée historique de Lausanne, Photo André Schmid).

Située au débouché de la rue de l'Industrie, la buanderie Haldimand succède en 1893 aux bains du même nom édifiés en 1854 à l'emplacement du Palais de Rumine (fig. 2). Elle offre 24 salles de bains, autant de douches et une piscine. C'est surtout la partie dédiée à la buanderie qui est utilisée comme un service à la population ouvrière : elle comporte 16 places pour le lavage du linge, des séchoirs, de l'eau chaude en quantité, uneessoreuse et un grand fourneau pour les fers¹². Fermée en 1971 alors que sa fréquentation était en baisse constante, la buanderie est démolie en 1975, après la construction de la piscine Mon-Repos trois ans auparavant.

Les écuries et remises de la Voirie, plus connues aujourd'hui sous le nom d'Anciens magasins de la Ville, sont le seul établissement d'importance implanté au Vallon qui n'entretient pas de lien direct avec l'eau. Construits en 1896 sur les plans de l'architecte Jaques Regamey, ces bâtiments abritent des écuries, des remises pour les tombereaux, corbillards et fourgons, ainsi que des ateliers¹³. De plan allongé, ils se font face de part et d'autre d'une cour pavée fermée

au nord par un vaste hangar. Très vite sous-dimensionnés, ils sont agrandis en 1905 suivant un projet de Léon Lucas, après acquisition de la propriété Jordan dont subsiste l'immeuble Industrie 6. Deux nouveaux volumes, plus hauts, sont édifiés et un portail monumental permet d'ouvrir la cour au sud.

CHEMINEMENTS ET FUNICULAIRE(S)

Historiquement, le Vallon est un site que l'on franchit transversalement. Le cadastre du début du XVIII^e siècle met en évidence la continuité du cheminement permettant de relier les deux versants de la vallée par le Calvaire, le « chemin tendant au moulin », qui correspond aujourd'hui plus ou moins à la route bordant la place du Nord, puis le « chemin public tendant de Lausanne au Mont », soit l'actuel chemin du Petit-Château. La création de la ceinture Pichard au milieu du XIX^e siècle et en particulier le percement du tunnel sous la Barre modifient sensiblement ce parcours.



2 Au milieu de la photographie datée 1903, la buanderie Haldimand et sa haute cheminée. En arrière-plan à gauche, les «casernes locatives» de la rue du Nord, puis celles de la rue du Vallon (© Musée historique de Lausanne, photographie anonyme).



J. J. 2514 Lausanne — Funiculaire du Signal

Jullien frères, Phot. Editeurs, Genève

3 Carte postale de la place du Vallon vers 1900. De gauche à droite, la station de départ du funiculaire Lausanne-Signal avec la véranda de la salle d'attente, le buffet et sa terrasse, les bâtiments appartenant à la fonderie Duvillard. Dans la pente, on distingue le pont métallique et le viaduc du funiculaire, ainsi que les maisons de Montmeillan (© Musée historique de Lausanne, Jullien frères, photographes et éditeurs).

Dès 1898, avec la création de la ligne de funiculaire Lausanne-Signal, le cheminement longitudinal dans le quartier du Vallon prend une importance nouvelle. Le tramway s'arrête spécialement devant la buanderie Haldimand pour permettre aux promeneurs de rejoindre commodément la gare de départ. Une société privée réalise le projet de l'ingénieur Alexandre Koller, au bénéfice d'une expérience acquise sur les chemins de fer Morges-Bière et de la Wengernalp¹⁴. La ligne comporte un viaduc métallique de 82 m construit par l'usine Duvillard, prolongé par cinq arches de maçonnerie sur 45 m et un tunnel de 135 m (fig. 3). L'attrait du Signal est renforcé par la construction du Village suisse en 1898, celle d'un restaurant et d'une grande cantine en 1903. En hiver, le lac à patiner de Sauvabelin constitue une destination courue, mais l'ouverture de la patinoire de Montchoisi en 1940 porte un coup dur au funiculaire. Malgré l'allocation par la Ville d'un subside pour travaux urgents en 1945, l'inspection générale demandée par Berne en 1948 sonne le glas du funiculaire et sa dernière course a lieu le 31 octobre 1948. Aujourd'hui, seuls subsistent l'ancienne gare de départ et son buffet, ainsi que quelques vestiges, dans la pente ouest de la vallée.

Un second funiculaire aurait dû voir le jour sur l'autre rive. Fritz Zbinden, l'un des promoteurs du Lausanne-Signal, avait déposé en 1896 une demande de concession pour un funiculaire au Calvaire, permettant de relier le Vallon au plateau de l'Hôpital cantonal, à la Sallaz et ses cimetières¹⁵. Le projet est dans un premier temps validé en 1899 par la Confédération, mais il semble avoir été abandonné par la suite.

La construction de l'usine d'incinération des ordures ménagères donne le coup de grâce au caractère agreste de la partie haute du Vallon. Elle implique le voûtage du Flon en amont et le remblaiement de la vallée par les résidus de combustion. Une voie reliant le Vallon à la route de Berne devient nécessaire. C'est le début d'une longue saga qui verra le développement de plusieurs projets routiers à travers le quartier, avec un paroxysme à la fin des années 1970: une route à quatre voies avec berme centrale impliquant d'importantes démolitions.

LABORATOIRE DU LOGEMENT POPULAIRE

Le quartier du Vallon constitue en quelque sorte un laboratoire grandeur nature du logement populaire lausannois. Ce sont parmi les premiers logements philanthropiques lausannois qui sont édifiés au Vallon en 1874-1876 par la Société de construction à Lausanne¹⁶, après l'édification de 56 appartements et 8 magasins au Tunnel entre 1861 et 1863¹⁷. Le but principal de la société est « d'offrir aux familles d'artisans et d'ouvriers des logements suffisants,



4 La future rue du Nord vers 1872-1873. On observe le Flon canalisé qui coule encore en plein air; à l'arrière-plan, les maisons de la rue de la Barre, détail (© Musée historique de Lausanne, Photo André Schmid).

propres, salubres et d'un prix modéré». Les « casernes locatives » de la rue du Nord 1-4 construites en 1871-1872 comptaient 26 appartements, constitués pour les plus petits – la majorité – d'une grande chambre, d'un cabinet indépendant, d'une cuisine et de dépendances et, pour les deux plus grands, de deux grandes chambres indépendantes; ils sont complétés par 8 ateliers. Suite au voûtage du Flon (fig. 4), ce groupe d'immeubles définit un espace public arboré d'une qualité rare au centre ville. La seconde réalisation, rue du Vallon 26-32, propose 48 logements et 16 ateliers à la location.

Le quartier se densifie. Il est aussi le lieu d'opérations immobilières privées, notamment la construction vers 1897 d'immeubles de rapport à la rue de l'Industrie, opérations dans lesquelles sont impliqués l'entrepreneur Bellorini ainsi que les architectes Corbaz & Centurier et Francis Isoz¹⁸.

Dernière réalisation « modèle », la maison locative édifiée par la Commune de Lausanne en 1917, rue de l'Industrie 13¹⁹. Edifiée conjointement avec des hangars pour les

véhicules de la voirie sur la place du Vallon, sur des plans vraisemblablement de Jacques Favarger, elle accueille avant ses premiers locataires une « exposition d'intérieurs ouvriers » : quatre logements sont meublés par des architectes et créateurs membres de l'Œuvre, notamment F. Gilliard et F. Godet avec Hélène de Mandrot, A. Laverrière, J. Taillens et bien sûr J. Favarger. Tous ont travaillé « dans la limite des prix compatibles avec les ressources moyennes d'un ménage d'ouvriers ». Deux mille visiteurs payants découvrent ces logements modèles, sans compter ceux qui affluent lors de journées gratuites.

D'autres logements « économiques » aujourd'hui oubliés ont trouvé refuge au Vallon. Le « chemin des Roulottes », devenu chemin des Falaises, accueillait jusqu'en 1966 une trentaine de roulottes des forains pendant la saison creuse ou à l'année [fig. 5]²⁰. En 1944, un article évoque des roulottes reliées par une galerie, et des petits jardins ; sans oublier de mentionner que des « squatters », vivant dans d'anciens wagons de tramways, venaient d'être renvoyés par les autorités. Le confort est sommaire : il faut aller chercher l'eau à la fontaine, près de laquelle sont regroupés WC et lavoir. Plus tard, le plateau situé derrière l'ancienne usine d'incinération a été dédié pendant de nombreuses années à un type de logement particulier, les « baraquements » des saisonniers italiens. En 1961, ce « village d'Italiens » accueille 150 ouvriers qui sont logés dans les premières constructions réalisées par leurs employeurs, sur un terrain mis à disposition par les autorités municipales²¹.

Aujourd'hui marqué par la présence de logements institutionnels plus ou moins informels comme la résidence de l'Armée du Salut et « la Marmotte », le quartier du Vallon ne trahit pas sa vocation d'accueil d'une population marginale.

LE VALLON DEMAIN

Si les « monuments » sont rares au Vallon, le quartier présente des objets importants pour l'histoire lausannoise, et des particularités identitaires fortes : vocation industrielle et artisanale, activité centrée autour de la présence de l'eau, vocation encore d'accueil d'une population modeste. La création de deux salles de théâtre et d'un lieu dédié à la pratique des arts martiaux dans les anciens magasins de la Ville a contribué de manière décisive à faire connaître un site emblématique du quartier et à faire découvrir ce dernier aux Lausannois. Au point que certains craignent aujourd'hui son éventuelle « gentryfication ». Les enjeux de son développement, concentré autour de l'édification du « nouveau Vallon » sur le site de l'UIOM, sont à la mesure de l'histoire du quartier et de son bâti. Une intégration



5 Le « chemin des Roulottes » en 1954, aujourd'hui chemin des Falaises (© Musée historique de Lausanne, photographie anonyme).

réussie ne se fera pas sans préserver l'identité mémorielle du Vallon, conserver les objets de valeur patrimoniale mais aussi maintenir le bâti « d'accompagnement » dont la valeur architecturale certes moindre contribue aux qualités spatiales du quartier ; réaffirmer leur valeur d'usage, dans un mélange d'activités et de population diverse ; apporter des solutions à son enclavement naturel.

¹ 157 questionnaires ont été remplis, avec un taux de réponse de 40%. Pour les informations relatives aux initiatives de la Ville de Lausanne et en particulier à la démarche participative en cours à ce jour, voir le site www.lausanne.cb/vallon.

² Le recensement architectural du canton de Vaud mentionne comme objets d'intérêt local les anciens Ateliers et magasins de la Ville (AAMV) – rue de l'Industrie 10, les immeubles rue du Nord 1-4, rue du Vallon 26-32 et rue de l'Industrie 6 et 13 ainsi que la fontaine ; « Joli Vallon », place du Nord 2, et le bas-relief des AAMV sont colloqués d'importance régionale, en note 2 ; enfin, les derniers témoins du funiculaire ont reçu une note 4.

³ Nous remercions tout particulièrement les collaborateurs des Archives de la Ville de Lausanne pour leur aide précieuse. Claire Huguenin a contribué à faire le point sur les publications existantes et certains cadastres. Voir aussi Marcel GRANDJEAN, *La ville de Lausanne*, I, III et IV, Bâle 1965, 1979 et 1981 (MAH 51, 69, 71, VD I, III, IV).

⁴ ACV, GB 132/e, RMS 2200.2, Plans du territoire de Lausanne, 2 volumes signés Melotte et Perey, 1721-1722.

⁵ ACV, GB 132/j (second exemplaire), Plans de Lausanne, 4 volumes signés Berney, 1827-1831. Ici, vol. 1/2, ff. 14-37.

⁶ *Bulletin du Conseil Communal*, séance du mardi 18 octobre 1904, p. 960.

⁷ Louis POLLA, *De la Cité à Ouchy: Louis Polla raconte la naissance et la vie des places de Lausanne*, Lausanne 1987.

⁸ Le Flon sera ensuite voûté: en 1894 au Vallon et en 1898-1899 à la rue du Nord. D'après Louis GRIVEL, *Historique de la construction à Lausanne*, Lausanne 1942-1943.

⁹ Emplacement actuel des immeubles place du Vallon 10-12 et 6.

¹⁰ Les articles publiés par Louis Polla dans la *Feuille d'Avis de Lausanne*, puis *24 Heures* constituent une documentation précieuse pour ce sujet; du même auteur: *Lausanne 1860-1910, maisons et quartiers d'autrefois*, Lausanne 1969.

¹¹ Olivier ROBERT, «La fabrication de la bière à Lausanne: la brasserie du Vallon», in *Mémoire Vive* 3, 1994, pp. 31-42.

¹² Geneviève HELLER, «*Propre en ordre*». *Habitation et vie domestique 1850-1930: l'exemple vaudois*, Lausanne 1979.

¹³ *Bulletin du Conseil communal*, 1896, 1905, 1907.

¹⁴ Alexandre VAUTIER, «Le Funiculaire Lausanne-Signal», in *BTSR*, 20 août 1900, pp. 29-33; Julien SANSONNENS, *Le funiculaire de Lausanne-Signal: récit d'une ligne oubliée*, Lausanne 2005.

¹⁵ Maurice BOSSARD, «Un funiculaire au Calvaire», in *Le Challiéran* 226, décembre 1993.

¹⁶ Deux personnalités impliquées dans le développement du quartier appartenaient en 1896 au comité, soit les ingénieurs Alphonse Vautier, promoteur du funiculaire Lausanne-Signal, et Jules Duvillard, directeur de la fonderie du Vallon.

¹⁷ *Société de construction à Lausanne*, Lausanne 1896 (AVL); Gilles BARBEY, «Exemples d'habitations ouvrières au tournant du siècle, I. Conditions d'habitation dans deux casernes locatives à Lausanne (1875-1910)», in *Werk/Euvre*, 1976, 5, pp. 318-320; HELLER 1979 (cf. note 12); Dave LÜTHI, «L'apparition des sociétés immobilières et les mutations du marché architectural: l'exemple lausannois (1860-1880)», in *Le client de l'architecte. Du notable à la société immobilière: les mutations du maître de l'ouvrage en Suisse au XIX^e siècle*, Lausanne 2010 (Études de Lettres 287), pp. 125-149. Cet auteur attribue ces deux réalisations à l'ingénieur ferroviaire Ernest Dapples, alors membre du comité.

¹⁸ Martine JAQUET, *Le Vallon du Flon 1850-1970: Qui, quoi, quand, comment?*, septembre 1992.

¹⁹ Martine JAQUET, «Jacques Favarger (1889-1967): Contribution à l'architecture régionaliste et au logement social», in *Mémoire Vive* 5, 1996, pp. 70-87.

²⁰ AVL, fonds Géo Würigler, diverses coupures de presse, 1944-1966.

²¹ Louis POLLA, «Un village italien au cœur de Lausanne», in *Feuille d'Avis de Lausanne Magazine*, 19 juillet 1961.

ENSEIGNEMENT ARCHITECTURE & PATRIMOINE

Dave Lüthi, professeur assistant à l'UNIL
www.unil.ch/patrimoine

2012 représente pour l'enseignement d'Architecture & Patrimoine une année importante, à la fois d'anniversaire et de transition.

Anniversaire, car fondée en 1972 sous le nom d'Histoire de l'art monumental régional, cette branche est aujourd'hui quadragénaire, l'âge (vraiment) adulte! Un colloque a été organisé à cette occasion les 25 et 26 octobre pour célébrer cette longévité mais aussi pour réfléchir aux enjeux actuels de la recherche sur le patrimoine régional en Suisse; rappelons qu'Architecture & Patrimoine est le dernier enseignement universitaire du pays à permettre aux étudiant-e-s de se spécialiser dans l'étude du patrimoine helvétique: cette spécificité – pour ne pas dire cette rareté – n'est pas sans poser de questions sur le rapport que nous entretenons avec notre histoire et notre environnement bâti; elle appelle à défendre l'approche spécifique développée à Lausanne à la suite de Marcel Grandjean et de Gaëtan Cassina, approche qu'aucune autre ne peut remplacer dans le contexte suisse dans l'état actuel de la recherche, encore bien «courte» et sans longue tradition historiographique. La pénurie de spécialistes du patrimoine suisse est d'ailleurs un véritable problème d'avenir – il l'est déjà en Suisse alémanique – qui nécessite paradoxalement le recyclage d'historien-ne-s de l'art généralistes dans des domaines où de nombreuses sciences auxiliaires très spécifiques, de la paléographie à l'héraldique en passant par la connaissance des matériaux et de l'histoire locale, ont une importance capitale et doivent être absolument maîtrisées... ce à quoi l'enseignement lausannois prépare dès le niveau Bachelor.

Année de transition aussi: après avoir travaillé durant cinq ans sur le patrimoine funéraire vaudois et romand – la publication finale sortira sous la forme d'un double volume au début de 2013 dans la collection des Cahiers d'archéologie romande –, un nouveau thème est abordé par le séminaire de recherche. Le château de La Sarraz a ainsi accueilli chaque semaine depuis le mois de février les étudiant-e-s et enseignants d'Architecture & Patrimoine pour y mener dans un premier temps l'inventaire du mobilier et des peintures qu'il conserve. L'expérience s'est avérée particulièrement réussie, les étudiants ayant très rapidement adopté leur nouvel objet d'étude. Grâce à l'aide d'Hervé Isely, ébéniste-polisseur lausannois spécialisé dans l'analyse et la restauration de meubles anciens, une démarche scientifique d'appréhension et d'observation des meubles s'est mise en place de manière tout à fait naturelle. En quelques

semaines, les participant-e-s au séminaire sont passé-e-s du statut de néophytes à celui de spécialistes, tel étudiant devenant la référence pour le mobilier bernois de la fin du XVIII^e siècle, tel autre pour les broderies d'Aubusson, tel autre enfin pour les sièges parisiens estampillés... Le travail va se poursuivre durant plusieurs semestres et donner lieu à des publications, des expositions, des mémoires de maîtrise.

Des collaborations avec d'autres enseignant-e-s de la section d'Histoire de l'art et de la section d'Histoire de l'UNIL sont également prévues dans le cadre de ce projet. La première a débuté en septembre 2012 par un séminaire donné en commun par le soussigné et la prof. Danièle Tosato-Rigo (histoire moderne) sur le thème de la vie de château en Pays de Vaud au XVIII^e siècle. A partir des fonds d'archives des familles patriciennes conservés aux Archives cantonales vaudoises, ce séminaire cherche à répondre à ces questions fondamentales, encore très peu explorées: qu'est-ce qu'un château sous l'Ancien régime? A quoi ressemble-t-il, à quoi et à qui sert-il? Des domestiques aux seigneurs, de la cave au grenier, les différents sujets explorent les moindres recoins historiques, artistiques et historiographiques de demeures au rôle pluriel, tant fonctionnel que symbolique. Un colloque sur cette thématique est prévu en 2014.

Grâce à la mise sur pied depuis 2011 d'un cours Master portant sur l'archéologie du bâti, donné par Jacques Bujard, conservateur des monuments historiques du canton de Neuchâtel, dans le cadre d'un programme de spécialisation conjoint aux sections des Sciences de l'antiquité, d'Histoire de l'art et d'Histoire (Métiers de l'archéologie et du patrimoine historique), l'offre en enseignement d'Architecture & Patrimoine continue de s'enrichir: 4 heures hebdomadaires en 2008, 6 en 2009, 10 dès 2011! Ce renforcement très bienvenu permet une formation de plus en plus complète et solide des étudiant-e-s. Les thèmes abordés sont très nombreux cette année: la découverte et la restauration des peintures murales médiévales – traitées par Brigitte Pradervand et Karina Queijo – et l'histoire et la technique du vitrail – par Stefan Trümpler, directeur du Vitrocentre de Romont, et ses collaborateurs/trices – viendront s'ajouter à l'étude des jardins et des parcs lausannois, de l'Art nouveau et du régionalisme en Suisse ainsi qu'à l'histoire de l'architecture gothique en terres savoyardes. Dire que l'offre est variée tient de la litote...

1 Grand Salon du château de La Sarraz, vue de l'intérieur, où meubles et peintures participent à la création d'une *period room* « XVIII^e siècle » (Photo Olivier Robert, 2009).

LA DÉCOUVERTE DE PEINTURES MURALES AU CHÂTEAU DE LA SARRAZ : UN DOSSIER À SUIVRE

Denis Decrausaz

A la suite d'une inondation survenue au château de La Sarraz entre le 26 et le 27 février 2012, le retrait des boiserie du Grand Salon a révélé la présence de plusieurs fragments de peintures murales. La richesse de ces dernières ainsi que l'ampleur des dégâts causés par l'eau ont nécessité la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire, qui travaille actuellement à la protection et la documentation de ces précieux témoins de l'histoire de l'art régional.

Avant l'inondation, le Grand Salon, situé dans l'aile occidentale de l'édifice, était une *period room* qui proposait une reconstitution d'un intérieur patricien du XVIII^e siècle (fig. 1). La pièce donnait à voir entre autres des portraits attribués aux peintres Emanuel Handmann et August Friedrich Oelenhainz ainsi que des commodes, une console, un secrétaire à pente et une horloge des ateliers Funk. En raison du sinistre, cet état n'est présentement plus visible. L'évacuation du mobilier, doublée du dégagement du plancher, des parois et du plafond gorgés d'eau, ont mis à nu les structures de la pièce (fig. 2). Cette mesure radicale, imposée par les circonstances, a néanmoins permis de dévoiler plusieurs décors peints.

S'il n'est pour l'instant pas possible, en l'absence d'une analyse stratigraphique, de déterminer l'étendue exacte des peintures ou leur iconographie, les premières observations indiquent la présence de quatre, voire cinq couches. A cet égard, l'angle nord-ouest est l'un des plus révélateurs de



la pièce, car on peut y distinguer trois ou quatre décors (fig. 3). Un premier sondage y a dégagé un motif floral ocre rouge à tige jaune appartenant visiblement à une étape ancienne de la décoration de la pièce. Une analyse attentive révèle la présence d'un autre fragment, situé plus bas, à la limite entre les enduits et le mur; il arbore un ton vert clair et semble aussi représenter un motif végétal. Sachant que certaines couleurs ont pu être altérées, il est difficile pour l'instant de savoir s'il s'agit d'un seul décor ou de deux décors différents. En revanche, on lit clairement deux décors plus récents dans ce secteur. Le premier présente un drapé peint en grisaille dont on distingue encore le tracé arqué; le second montre un ensemble architecturé également peint en grisaille, se composant de trois parties: en soubassement des compartiments, imitant vraisemblablement des boiseries, supportent des colonnes en faux marbre veiné (fig. 4), coiffées au sommet de la paroi par une corniche (fig. 3). En outre, le mur occidental est habillé d'un papier peint à décor de damas, encadré d'une bordure drapée vigoureusement colorée.

Ralentie par la teneur d'eau dans la pièce, l'équipe pluridisciplinaire s'occupe actuellement en priorité de la conservation des peintures existantes. Lorsque les murs seront secs et les enduits consolidés, la phase de documentation pourra débuter, avant celle de la restauration du Grand Salon. Les investigations ainsi que l'étude historique à venir permettront assurément une meilleure compréhension de ce corpus inédit de l'art régional.



3 Grand Salon, angle nord-ouest, détail de trois ou quatre décors peints (Photo D. Decrausaz, mai 2012).



2 Grand Salon du château de La Sarraz, état après le démontage des boiseries et du plafond (Photo D. Decrausaz, août 2012).



4 Grand Salon, angle nord-ouest, détail du décor architecturé et du papier peint (Photo D. Decrausaz, août 2012).

UNE NOUVELLE CHEMINÉE GOTHIQUE DÉCOUVERTE EN VOL

Anna Pedrucci & Olivier Feihl (ARCHÉOTECH SA)

Les relevés du Prieuré, de la Maison Pulliérane et de la Villa romaine, demandés par la Commune de Pully dans le cadre d'un projet de réhabilitation des bâtiments, ont permis la découverte d'une souche de cheminée, vraisemblablement gothique, jusqu'alors non répertoriée. Le survol des bâtiments au moyen d'un drone, nouvelle technique de prises de vue expérimentée par Archéotech SA pour le relevé des parties inaccessibles des bâtiments, a révélé que la cheminée située sur le pan sud de la toiture du Prieuré présente des caractéristiques qui permettent de la rattacher à la typologie des cheminées médiévales (fig. 1).

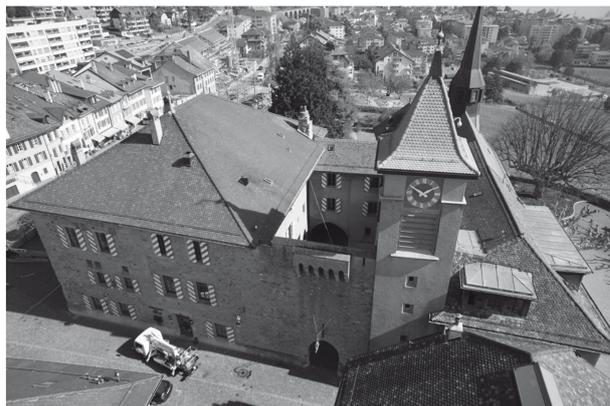
La souche quadrangulaire de 52 cm de haut pour une largeur de 97 cm est partiellement insérée dans un ressaut situé à l'aplomb de la façade. Le conduit, dont n'est conservée que l'amorce sur 60 cm environ, est cylindrique (ou peut-être polygonal¹); il a été tronqué, bouché par une coupole cimentée¹ et coiffé de trois petites mitres en terre cuite (fig. 2).

L'aspect actuel de ce conduit résulte sans doute de plusieurs réfections parallèles à celles de la toiture, mais les caractéristiques de l'objet sont bien visibles dans son agencement: la transition entre la souche de plan carré et le conduit cylindrique se fait au moyen d'un larmier surmonté de crochets inversés aux angles, ce qui n'est pas sans rappeler la souche de cheminée gothique découverte à Lutry dans la maison de la rue du Bourg n° 6² (fig. 3).

Comme cette dernière, où les transformations extérieures ne laissent rien deviner de l'état gothique remarquablement conservé à l'intérieur, le Prieuré n'offre plus au regard son caractère médiéval; cependant la présence de cette cheminée, ainsi que quelques embrasures de fenêtres conservées dans les parois, dont notamment une baie à coussiège³ (fig. 4) au deuxième étage dans le bureau des archivistes, attestent l'origine médiévale du bâtiment.

PARALLÈLES ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

François Christe avait déjà, dans son article, relevé le caractère rare de ces cheminées dans nos régions et avait comparé celle de Lutry aux exemples de Chillon (bâtiment U2) du XIII^e siècle⁴ (fig. 5) et du château épiscopal de Bulle⁵ construit dans le dernier quart du XIII^e siècle; ces deux canaux présentant une mouluration un peu plus simple et la partie supérieure étant cylindrique. Un autre exemple



1 Pully, vue du Prieuré depuis le drone en direction de l'est (Photo O. Feihl – Archéotech SA).



2 Pully, détail de la cheminée médiévale côté oriental (Photo O. Feihl – Archéotech SA).

vient s'ajouter à ce petit corpus de conduits de cheminées gothiques: celui du château de Loèche (VS)⁶, également cylindrique, qui présente la particularité d'être saillant en façade.

Hors de nos frontières, un des exemples les plus connus est celui de Puy-en-Velay⁷ (Haute-Loire) déjà mentionné par Albert Naef comme parallèle pour la cheminée de Chillon, mais il en existe de nombreux autres sur des monuments



3 Lutry, rue du Bourg n° 6. Comble, souche de la cheminée gothique à base de plan carré, avec un larmier surmonté aux angles d'amortissements en crochets, puis octogonal (Photo C. Bornand – Archéotech SA).



4 Pully, baie à coussiège du 2^e étage, salle des archivistes (Photo O. Feibl – Archéotech SA).

importants, notamment à l'Abbaye de Fontenay (Côte d'Or), aux cuisines de l'Abbaye royale de Fontevraud (Maine-et-Loire), mais aussi sur des bâtiments plus modestes comme la cheminée d'une maison à Fons (Lot)⁸, également polygonale.

La découverte de la cheminée de Pully, mis à part l'intérêt intrinsèque qu'elle présente pour la connaissance de ce type de structure, soulève d'autres questions. En effet, le rapport historique effectué dans le cadre du projet de réhabilitation en 2010⁹ attribue cette partie de l'édifice au milieu du XVI^e siècle. Cette découverte pourrait «vieillir» le Prieuré de plus d'un siècle et amener à reconsidérer l'évolution dans le temps des bâtiments qui le constituent. La présence d'un chaînage d'angle en façade ouest fait penser que la partie nord de l'édifice est antérieure à la partie sud, mais une analyse archéologique pourrait révéler la présence d'une aile plus ancienne à l'est, qui ne s'étendait peut-être pas originellement jusqu'à la façade occidentale actuelle.

Cela démontre, si besoin est, que sur la base des seuls documents d'archives il est impossible d'appréhender de manière exhaustive l'histoire du patrimoine bâti; le Prieuré ne

fait pas exception et mériterait dès lors une étude archéologique approfondie¹⁰ lors d'éventuels travaux de rénovation. On peut par ailleurs se prendre à rêver de découvrir d'autres bâtiments médiévaux inconnus, dissimulés par les transformations ultérieures, comme c'était le cas à Lutry et Pully, grâce aux cheminées vues du ciel...

¹ Pour ce qui est visible sur les photographies.

² François CHRISTE, «Une maison gothique à Lutry VD», in *Revue de l'Association suisse pour châteaux et ruines* 67, 1994, 2, pp. 66-75. Ici le conduit était octogonal (fig. 12, p. 70) et la hotte de cheminée conservée dans la pièce sud du premier étage (fig. 11, p. 70); la construction de la maison a été datée de 1399-1400, par dendrochronologie grâce aux solivages conservés en place. Voir aussi pour les éléments constitutifs des souches de cheminées et leur typologie: Elisabeth SIROT, *Allumer le feu. Cheminée et poêle dans la maison noble et au château (du XII^e au XVI^e siècle)*, Paris 2011, pp. 71-73; Martine DIOT, *Cheminées. Etude de structures, du Moyen Age au XVIII^e siècle*, Paris 2007, pp. 46-149.

³ Les caractéristiques des baies de la maison de Lutry et du Prieuré sont assez proches: la baie en molasse du Prieuré est rectangulaire couverte en arc surbaissé sur coussinets avec un coussiège à gauche. Celle de Lutry est également rectangulaire, mais partageait son

montant droit avec celui d'une niche avec linteau sur coussinets concaves tandis que l'arc de la baie ne présentait pas de coussinets (CHRISTE 1994 [cf. note 2], p. 68, fig. 8).

⁴ Albert NAEF, *Chillon, I. La Camera Domini*, Lausanne 1908, pp. 70-71.

⁵ Daniel DE RAEMY, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les états de Savoie (1230-1330). Un modèle: le château d'Yverdon*, I, Lausanne 2004 (CAR 98 et 99), pp. 213-215, fig. 326.

⁶ La cheminée fait partie d'un agrandissement du palais primitif. Elle a été construite d'un seul tenant avec la maçonnerie qui l'entoure (vers 1300) et surélève le mur d'enceinte du château. La partie haute du canal avec la mitre sont récents. Alessandra ANTONINI, «Leuk, Bischofsschloss – Bauentwicklung im Lichte der jüngsten Untersuchungen», in *Moyen Age*, 2010, 1, pp. 1-42.

⁷ Eugène-Emmanuel VIOLLET-LE-DUC, «Cheminée», in *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, III, Paris 1854-1868, pp. 211-219.

⁸ Anne-Laure NAPOLÉONE, «L'équipement domestique dans l'architecture civile médiévale», in *La maison au Moyen Age dans le midi de la France* (Actes des journées d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001), Toulouse 2002 (Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, hors série), pp. 239-263.

⁹ Philippe DAUCOURT & Nicolas JACOT, *Pully – Les bâtiments du Prieuré, Rapport historique*, novembre 2010, disponible sur <http://www.pully.ch> (Découvrir Pully > Pully d'hier). Conservé aux Archives communales de Pully, ainsi qu'à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement.

¹⁰ La façade occidentale a fait l'objet d'une analyse archéologique en 1976. Werner STÖCKLI, *Investigations archéologiques 1976*, rapport non publié conservé aux ACV (PP 546/1125).

« PATRIMOINE HORS SERVICE ». UN COLLOQUE ORGANISÉ PAR L'ARHAM LE 7 OCTOBRE 2011, À LAUSANNE.

Le comité de l'Arham

Quelles sont les méthodes aujourd'hui appliquées en matière de conservation et de restauration des constructions à fonction utilitaire, qu'il s'agisse de sites industriels, de bâtiments ruraux ou d'équipements? Alors que l'intérêt patrimonial de ces objets a réussi à s'imposer au cours du XX^e siècle, quels sont les nouveaux enjeux auxquels est confrontée la préservation de ce type de constructions dont l'identification, la valorisation et la réhabilitation demeurent toujours problématiques? En vue de faire un état de la situation, l'Association romande des historiennes et des historiens de l'art monumental (Arham) a organisé le vendredi 7 octobre 2011 à Lausanne un colloque intitulé «Patrimoine hors service. Questions de valeur patrimoniale et de conservation des constructions à fonction utilitaire».

Réunissant cinq intervenants et une quarantaine d'auditeurs, en grande partie actifs dans le domaine du patrimoine, le colloque s'est déroulé dans l'ancienne salle du sénat du Palais de Rumine, après une visite de la Halle aux locomotives de la gare de Lausanne, site du futur Musée des Beaux-Arts du canton de Vaud. Réalisée sous la conduite d'Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat en charge de la culture, de Laurent Chenu, conservateur cantonal, et de Bernard Fibicher, directeur du Musée des

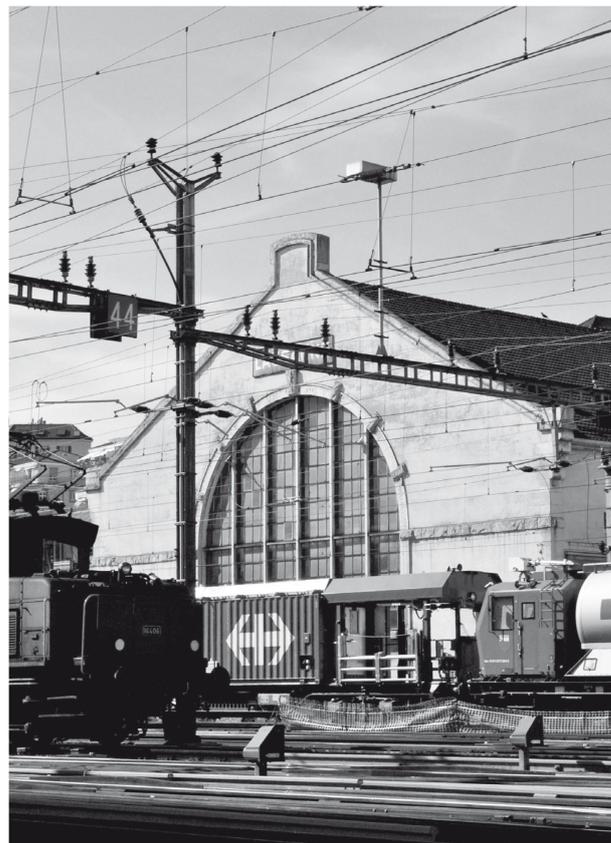


5 Cheminée du château de Chillon, bâtiment U2, vue de l'est à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle et vue du lac en 2011 (Photo A. Naef, ACV, Archives du château de Chillon, A/4/168; Photo R. Gindroz, O. Feibl – Archéotech SA).

Beaux-Arts, cette visite a permis de découvrir le bâtiment dans lequel devrait prendre place le projet de l'atelier Barozzi Veiga, lauréat du concours lancé en juillet de la même année. L'assistance se retrouvait d'emblée confrontée à la problématique posée par le colloque, ici exemplifiée de manière singulièrement aiguë. En effet, bien que le grand intérêt de l'ancienne halle soit reconnu par le recensement du Service des monuments historiques, le projet retenu la voue à une disparition quasi totale, ne conservant que la volumétrie générale et quelques vestiges de façade en guise de rappels post-modernes d'un monument disparu. Autorisée par le programme du concours, qui ne posait pas la conservation du bâtiment comme une « condition absolue », cette démolition annoncée illustre la fragilité dont souffre encore la reconnaissance du patrimoine industriel et la primauté, dans le cadre d'une réaffectation, du contenu sur le contenant, le prestige du réceptacle destiné à renfermer les collections d'art plastique l'emportant sur la conservation d'un monument historique.

La présentation de Bénédicte Frommel, chercheur à l'Inventaire des monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, qui suivait cette visite, amplifiait le thème de l'architecture industrielle à travers trois exemples genevois de réaffectation, correspondant chacun à des démarches extrêmement distinctes. Le premier cas, l'aménagement d'une salle de spectacle dans le Bâtiment des Forces Motrices (BFM) par les architectes Michel Buri et Serge Candolfi en 1994, s'avère très peu destructive et particulièrement respectueuse de l'existant. Par l'introduction d'une « boîte » dans le volume du bâtiment ancien, le projet conserve la plus grande partie de l'enveloppe et même une partie des machines, propres à l'activité originelle du site, mais devenues complètement obsolètes. Dans le deuxième cas, les Ateliers de Sécheron, les architectes Murphy et Jahn adoptent en 2000 une position mixte, restaurant une partie de l'objet, en créant d'autres et même reconstituant certains éléments du décor perdu. Enfin, pour l'ancienne Société des Instruments de Physique (SIP), les architectes Patrick Devanthéry et Inès Lamunière conservent les structures et les volumes, mais usent d'une grande liberté dans la suite de l'intervention. Ces trois cas de figure démontrent la diversité des doctrines appliquées en matière de reconversion.

Faisant également écho à la transformation de la Halle aux locomotives de Lausanne en infrastructure culturelle, Dave Lüthi, professeur en architecture et patrimoine à l'Université de Lausanne, interrogeait le processus de réaffectation d'un objet patrimonial en musée. Partant des exemples de l'Ancien pénitencier de Sion, de l'annexe du Musée d'art et d'histoire de Fribourg et de la Halle aux locomotives de Lausanne, il constate que s'instaure souvent une hiérarchie des valeurs et des priorités. Les collections destinées à être exposées, constituant le but du projet de transformation,



1 La Halle des locomotives de la gare de Lausanne, site du futur Musée des Beaux-Arts du canton de Vaud (Photo G. Prod'hom, 2011).

sont souvent surévaluées par rapport au bâtiment réaffecté. De même, l'intervention contemporaine prime sur l'architecture d'origine, parce qu'elle sert également la finalité du projet. Une certaine hiérarchie des arts – plaçant les Beaux-Arts au-dessus de l'architecture, et l'architecture contemporaine au-dessus de l'architecture ancienne – se manifeste également au cours du processus et vient aggraver la mise à mal de l'intégrité du bâtiment historique. Ce phénomène est encore amplifié par la procédure du concours d'architecture car elle apporte des solutions décontextualisées, qui ne tiennent pas compte de l'intérêt du bâtiment par rapport à son environnement. De fait, la réaffectation d'un bâtiment en musée ne conduit pas à sa « patrimonialisation », mais au contraire à une forme de « dépatrimonialisation ».

A travers la situation de l'architecture rurale, Isabelle Roland, historienne des monuments, a posé le problème de la pérennité de l'usage et du choix d'une nouvelle affectation. La conservation des fermes et de leurs dépendances se confronte souvent à l'opposition de leurs propriétaires, en majorité exploitants agricoles. Ce conflit est en partie dû à l'ignorance ou l'incompréhension de la valeur patrimoniale de leur propriété, mais surtout à une contradiction entre

les exigences de productivité et le maintien des formes traditionnelles du bâti. L'exploitation du domaine rural doit souvent se plier à de nouvelles normes, imposées par l'extérieur et obligeant à des modifications de la construction. Il est à constater que le changement d'usage, même s'il enlève à l'objet une partie de sa valeur patrimoniale, peut être plus profitable à sa conservation, notamment lors d'une réaffectation en résidence secondaire. Dans ce cas, le maître d'ouvrage se montre souvent plus sensible aux questions de conservation, étant moins soumis à des pressions économiques. De fait, en vue de la préservation du patrimoine rural et forte de son expérience, Isabelle Roland entrevoit plusieurs domaines dans lesquels il serait utile d'agir: la sensibilisation des propriétaires, la formation des architectes, l'information auprès des autorités, la réforme des législations communales, les aides financières et la coordination entre les différents acteurs.

Carmen Reolon, architecte, apportait son témoignage quant à l'action à mener afin de sauvegarder un objet condamné à la démolition et jugé digne d'être préservé. En 2004, les Chemins de fer fédéraux projettent la démolition du poste d'aiguillage de la gare de Chiètres (FR) en vue de le remplacer par un système de commande électronique. Au terme d'une longue procédure, l'édifice peut être sauvé, mais la réussite de cette opération n'apparaît possible qu'à un certain nombre de conditions. Le mouvement de défense du bâtiment doit pouvoir s'appuyer sur un groupe de personnes suffisamment motivées, en l'occurrence les anciens employés du poste d'aiguillage menacés de chômage, qui alertent des experts dans le domaine du patrimoine. Le long investissement en temps et en travail qu'entraîne l'action de défense oblige à un fort engagement bénévole. Il est ensuite nécessaire de réunir une documentation suffisamment importante pour démontrer la valeur patrimoniale de l'objet. La volonté de sauvegarde doit s'accompagner de la présentation d'un contre-projet, prévoyant la reconversion de l'objet sous une forme acceptable pour le maître de l'ouvrage. Cette proposition de réaffectation doit pouvoir s'intégrer dans le projet général de transformation du site. Enfin, il y a lieu de prévoir un programme de valorisation de l'objet, dans ce cas grâce à une association qui organise des visites régulières de l'infrastructure.

La dernière intervention, par Cyrille Simonnet, professeur d'histoire de l'architecture à l'Université de Genève, se tournait vers l'avenir en posant des éléments de réflexion sur le devenir de la construction en béton armé, qui constitue, en termes quantitatifs, l'héritage le plus considérable destiné à être transmis aux générations futures. Bien qu'il s'agisse, selon ses propres termes, d'un «patrimoine sans qualité» pour la majorité de la production, l'ampleur accordée au béton armé au cours du XX^e siècle dans le domaine de la construction lui confère une valeur de témoignage

historique qu'il est impossible de ne pas prendre en considération. En outre, il constitue le matériau sur lequel la plupart des avant-gardes du siècle passé s'est appuyée pour imposer ses principes et il joue à ce titre un rôle central dans le développement de l'histoire de l'architecture. Il pose cependant d'énormes problèmes dans le long terme car, le plus souvent utilisé pour répondre à l'urgence des besoins, il n'a pas été dans la plupart des cas travaillé de façon à durer. La conception générale des bâtiments dans lesquels il a été utilisé ne prenait pas en considération leur inscription dans un cycle patrimonial. De fait, la conservation des bâtiments en béton armé se heurte à de grandes difficultés. Mal entretenu, le matériau se détériore rapidement. Sa restauration requiert des compétences très spécifiques. Enfin, la quantité des constructions concernées place toute politique générale de conservation devant l'impossibilité de prendre en considération l'ensemble de ce patrimoine. Faute de pouvoir conserver les bâtiments en béton armé dans des bonnes conditions, leur démolition se heurte également à de grandes difficultés. En vieillissant, le béton armé se durcit, ce qui rend sa destruction ardue. Une fois concassé, il n'est pas recyclable. On se trouve ainsi confronté à un important problème environnemental. En ultime recours, il ne peut même pas contribuer à la formation de ruines. En effet, il entre dans la réalisation de bâtiments de conception monolithique et le monolithe ne ruine pas, ou ruine mal, par rapport à l'image que l'on s'en fait.

Bien que, au cours du colloque, les interventions eussent été d'une grande diversité, elles permettaient d'acquiescer une perception relativement générale sur l'état de la question, suivant une certaine progression partant d'un point de vue rétrospectif à une vision prospective de la conservation du patrimoine. Il en ressort que malgré le travail déjà ancien qui a été accompli afin de faire prendre conscience de l'intérêt historique de la construction à fonction utilitaire, ce patrimoine ne bénéficie pas encore de la même considération que d'autres formes d'expressions architecturales et que les opérations de reconversion qui lui sont appliquées se font souvent au détriment de son intégrité. Le nouvel usage qui lui est attribué et qui permet sa sauvegarde tend à s'imposer dans la hiérarchie des priorités et s'insère de façon conflictuelle dans le monument existant. Il est frappant de constater la très grande variété des démarches mises en œuvre dans ce type d'opération et on semble encore très éloigné d'une doctrine de référence, reconnue par tous même à l'échelle d'un seul territoire. À ce titre, un important travail d'information à la fois sur la valeur de ce patrimoine et sur les méthodes de réaffectation apparaît encore comme nécessaire. Il demeure que plusieurs cas en Suisse romande s'avèrent être des réalisations exemplaires et peuvent servir de modèles pour des opérations à venir.